

Séance 11 mai 2017

L'an deux mille dix sept, le onze du mois de mai, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT SATURNIN DU LIMET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur BEDOUET Gérard, Maire.

Présents : BEDOUËT Gérard, GUILLET Annette, JOSSELIN Claudine, DUTHEIL Olivier, MADIOT Isabelle, GASTINEAU Roselyne, JANITOR Angelina, CORMIER Catherine, MOREAU Brigitte, ROGER Steve, Yoann HOGRET, CHABOT Freddy.

Absents et excusés : BODIER Robert, MOISY Cyrille.

Madame Claudine JOSSELIN est élue secrétaire de séance.

Lotissement du Parc

Le conseil s'est rendu sur place pour constater l'avancement des travaux. Pigeon TP va ré-intervenir pour la voirie, et la Goronnaise pour les espaces verts. Il faudra réfléchir à un aménagement de l'entrée du lotissement.

Demande de subvention – Rénovation énergétique des logements de la Métairie – N° 2017-26

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de rénovation des logements de la Métairie dont le montant HT de l'opération est estimé à 242 922.00 € HT travaux et honoraires compris.

Afin d'aider au financement de cette opération, il est proposé au conseil municipal de solliciter une aide financière dans le cadre du FEDER (programme Leader – fonds européen) et une aide de la Région (soutien à la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique globale des bâtiments).

Une subvention DETR 2017 a déjà été obtenue pour un montant de 63 224.10 €.

Le conseil municipal, après délibération :

- Sollicite une subvention dans le cadre du programme Leader pour aider au financement de la réhabilitation thermique du bâtiment communal de la Métairie
- Sollicite une subvention auprès de la Région dans le cadre du programme soutien à la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique
- Autorise le maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier

Le montant des travaux restant à la charge de la commune sera autofinancé.

Frais de scolarisation – N° 2017-27

Considérant qu'il n'y a plus d'école sur la commune,

Vu les délibérations des communes de St Aignan sur Roë et de Renazé,

Vu la convention de participation financière au fonctionnement des classes élémentaires craonnaises,

Vu la liste des enfants concernés,

Le conseil municipal, après délibération, donne son accord pour les versements suivants :

➤ Commune de Renazé : 28 216.52 €

38 élèves scolarisés dans les écoles publiques de Renazé pour un coût moyen de 742.54 €

➤ Commune de St Aignan sur Roë : 1 140.00 € (1 élève en maternelle)

➤ Commune de Craon : 1 626.00 €

2 élèves scolarisés pour un coût moyen de 813.00 €

Subvention Ogec, Ecole privée de Renazé – N° 2017-28

Considérant qu'il n'y a plus d'école sur la commune,

Vu la demande de subvention de l'Ogec de l'école privée de Renazé sollicitant une participation financière pour les frais de scolarisation des enfants de la commune,

Vu la liste des enfants concernés,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour le versement d'une subvention pour les frais de scolarisation des enfants de Saint Saturnin Du Limet d'un montant de 10 395.56 € pour l'année scolaire 2016/2017 (14 élèves pour un montant identique au coût moyen des écoles publiques de Renazé soit 742.54 €).

Loyers : Logements de la Métairie – n° 2017-29

Monsieur le Maire informe le conseil que depuis le 1^{er} janvier 2006, l'indice des loyers (IRL) publié chaque trimestre par l'INSEE, sert de base pour la révision des loyers. La variation entre l'indice du 4^{ème} trimestre 2016 et du 4^{ème} trimestre 2015 est de + 0.18 %.

Le conseil municipal, après délibération, décide d'appliquer une hausse de 0.18 % à compter du 1^{er} juillet 2017. Les loyers passeront de :

Logement A1 de	368.13 €	à	368.79 €
Logement A2 de	328.49 €	à	329.08 €
Logement B1 de	347.29 €	à	347.91 €
Logement B2 de	328.49 €	à	329.08 €
Logement C1 de	184.58 €	à	184.91 €
Logement C2 de	166.83 €	à	167.13 €

Devis

Parking de la salle de la Métairie

Des devis ont été demandés aux entreprises Pigeon TP et Chazé TP pour l'aménagement de la cour de la Métairie (enrobé et emplacement PMR).

Le conseil municipal retient le devis de l'entreprise Pigeon TP pour un montant HT de 1 823.00 € HT.

Divers

- Chantiers Argent de Poche : Le conseil est informé du projet de peinture sur le mur du nouveau parking. Les autres chantiers seront le désherbage, l'animation à la maison de retraite, le diaporama. 8 jeunes sont inscrits pour juillet prochain.

- Le conseil municipal, dans sa dernière séance a accepté de mettre une salle à la disposition de l'association eXode 9 bis pour l'organisation d'une réunion publique. Celle-ci aura lieu au foyer le vendredi 2 juin sous la forme d'un « Apéro rencontre ». Le conseil souhaite avoir plus d'information.

- Saturn'Echo : La prochaine parution est prévue fin mai, début juin. Le groupe (Isabelle, Freddy, Brigitte et Catherine) se réunira jeudi 18 mai à 20 h.

- Tour de garde des élections

1^{ER} tour : Dimanche 11 juin

Président : Gérard BEDOUET, Vice-Président : Olivier DUTHEIL

8 h à 10 h	Freddy CHABOT – Angelina JANITOR
10 h à 12 h	Yoann HOGRET – Catherine CORMIER
12 h à 14 h	Steve ROGER – Isabelle MADIOT
14 h à 16 h	Robert BODIER – Cyrille MOISY
16 h à 18 h	Brigitte MOREAU – Claudine JOSSELIN

Dépouillement : Gérard BEDOUET, Olivier DUTHEIL, Claudine JOSSELIN, Angelina JANITOR, Freddy CHABOT, Brigitte MOREAU.

2^{ème} tour – Dimanche 18 juin

Président : Gérard BEDOUET, Vice-présidente : Annette GUILLET

8 h à 10 h	Freddy CHABOT – Roselyne GASTINEAU
10 h à 12 h	Steve ROGER – Isabelle MADIOT
12 h à 14 h	Angelina JANITOR – Yoann HOGRET
14 h à 16 h	Robert BODIER – Cyrille MOISY
16 h à 18 h	Olivier DUTHEIL – Claudine JOSSELIN

Dépouillement : Gérard BEDOUET, Olivier DUTHEIL, Claudine JOSSELIN, Angelina JANITOR, Freddy CHABOT, Annette GUILLET.

- Date de la prochaine réunion : 22 juin 2017